



QUÉBÉCOIS

BLOC
2021

Montréal, le 25 août 2021

PolySeSouvient
info@polysesouvient.ca

Madame, Monsieur,

Vous trouverez, ci-joint, les réponses au questionnaire que vous nous avez fait parvenir dans le cadre des élections fédérales 2021. Nous espérons que les réponses fournies vous permettront de mieux comprendre notre action politique.

Vous trouverez, dans les prochaines semaines, plus de détails concernant nos politiques sur notre site web : <http://www.blocquebecois.org/>

Nous vous prions, Madame, Monsieur, d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

L'équipe électorale du Bloc Québécois 2021



QUÉBÉCOIS

BLOC
2021

1) Est-ce que votre gouvernement instaurera un programme de rachat obligatoire afin d'éliminer de la circulation les armes d'assaut nouvellement prohibées? De plus, est-ce que votre gouvernement révisera la définition légale d'arme « prohibée » afin d'y inclure toutes les armes de style militaire?

Oui, le Bloc Québécois exige depuis le 1^{er} mai 2020 que le programme de rachat soit obligatoire. Nous maintenons cette position, sans quoi la prohibition est complètement inutile.

Nous dénonçons également que le gouvernement prétende avoir banni les armes d'assaut alors qu'ils n'ont fait que bannir certaines armes plus « connues ». D'autres armes tout aussi dangereuses sont toujours entièrement légales. Le Bloc Québécois propose donc de modifier le code criminel pour ajouter une catégorie « arme d'assaut » qui permettrait de bannir toutes les armes longues semi-automatique de style militaire. Ceci empêcherait également d'avoir des omissions dans les règlements pour la liste des armes bannies.

2) Comment votre gouvernement entend faire face aux failles de la loi qui facilitent l'accès aux chargeurs à grande capacité? (Ex : interdiction et élimination progressive des chargeurs modifiables; suppression des exemptions et des échappatoires; application rigoureuse de la loi) Et quelle devrait-être la limite maximum en termes de nombre de balles pour toutes les armes à feu?

Nous estimons que la loi actuelle ne protège pas suffisamment la population. N'importe qui peut modifier un chargeur de 5 cartouches pour le transformer en chargeur de 30 cartouches en moins de 5 minutes. Bien que les tireurs sportifs ne le fassent pas, une personne mal intentionnée pourrait facilement le faire.

Nous jugeons que seuls des chargeurs pouvant contenir 5 ou 10 balles selon la catégorie devraient être permis. À titre d'exemple, le ressort du chargeur est habituellement le même entre un chargeur de 5 balles et un chargeur de 30 balles. En ne permettant que des chargeurs plus courts ou avec un fond surélevé et un ressort plus court, il deviendrait très difficile d'augmenter la capacité du chargeur.

Le Bloc Québécois souhaite modifier les lois pour tenir compte du fait qu'un chargeur qui peut être modifié pour contenir plus de cartouches en retirant des pièces est illégal au même titre qu'un chargeur de haute capacité.



QUÉBÉCOIS

BLOC
2021

3) Comment votre gouvernement entend-t-il empêcher la prolifération des armes de poing légales? (Ex : en interdisant leur possession à l'échelle canadienne; en cessant d'octroyer de nouveaux certificats d'enregistrement pour ces armes; en interdisant leur importation et fabrication; en obligeant leur entreposage dans les clubs de tir)

La prolifération des armes de poing est extrêmement préoccupante, avec une multiplication des fusillades dans nos villes. Le problème principal est le manque de surveillance à la frontière. Nous souhaitons augmenter les ressources pour l'Agence des services frontaliers et de la GRC pour intercepter davantage d'armes transitant à la frontière. Les municipalités et les provinces ont également un important rôle à jouer pour lutter contre le crime organisé et c'est pourquoi le Bloc Québécois c'est toujours opposé aux campagnes de définancement des forces policières.

L'autre aspect de la lutte aux armes de poing est la possession d'armes légales qui peuvent ensuite être volés par le crime organisé ou servir pour des tueries, comme ce fut le cas à la grande Mosquée de Québec. Il nous apparaît donc important de restreindre ces armes. Cependant, le reste du Canada n'est pas chaud à cette idée. C'est pourquoi, Libéraux comme Conservateurs, sont incapables de légiférer – et même si l'un d'eux le faisait, l'autre parti pourrait tout défaire une fois arrivé au pouvoir, comme les Conservateurs le promettent présentement. Le Bloc Québécois souhaite donc confier à Québec le pouvoir de restreindre et interdire les armes de poing sur son territoire, ce qui permettrait de réduire les risques associés à ces armes.

4) Est-ce que votre gouvernement entend renforcer les critères de la loi ainsi que les processus d'évaluation des risques en lien avec les mesures préventives (qui incluent le refus ou la révocation du permis, les ordonnances de prohibition de possession et les retraits urgent d'armes à feu)? Est-ce que votre parti s'engage à fournir les ressources nécessaires pour permettre aux agents d'effectuer un travail de dépistage systématique et rigoureux?

Oui aux deux questions. La vague de féminicides qui a frappé le Québec est désolante et nous estimons qu'il faut en faire plus. Les armes à feu – bien qu'elles ne soient pas impliquées dans tous les meurtres – permettent de passer à l'acte de façon irréfléchie et spontanée en appuyant simplement sur la détente. Le fait de retirer les armes permettrait de sauver des vies. Nous jugeons qu'il faut étudier la meilleure façon de procéder en consultant en amont les experts, ce que le gouvernement libéral n'a malheureusement pas fait avant de déposer C-21.



QUÉBÉCOIS

BLOC
2021

Pour le Bloc Québécois, il est clair qu'il faut resserrer l'octroi de permis de possession et d'acquisition d'arme à feu. Évidemment, le financement pour mener une réelle vérification adéquate sur les antécédents des demandeurs de permis est primordial. Il faudra aussi inclure dans le processus d'octroi une demande de consentement écrit pour faire la vérification des antécédents, par exemple, dans le Dossier patient au Québec. De plus, un meilleur arrimage entre les lois québécoises et fédérales et le processus d'octroi de permis et d'acquisition d'armes à feu doit être mis de l'avant.

5) Est-ce que votre gouvernement entend resserrer les contrôles entourant les permis de possession, notamment en obligeant la vérification de la validité du permis d'un acheteur potentiel auprès de la GRC avant toute transaction, et en éliminant la période de grâce pour ceux qui manquent à leur obligation légale de renouveler leur permis de possession?

Oui. Nous avons bien vu au fil du temps qu'il y a eu des ratées lors de l'attribution des permis et la vérification. Nous sommes en faveur de resserrer les contrôles. Voir la réponse précédente pour plus de détails.